

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 SMEAPN - SERVICE ASSAINISSEMENT

L'article L2313-1 du CGCT prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au CFU afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Les documents budgétaires sont consultables au siège du Syndicat.

Le budget est divisé en deux sections qui doivent être équilibrées en dépenses et en recettes :

- la section de fonctionnement qui regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent du service
- la section d'investissement qui comporte les projets de travaux et d'équipement service.

Ces deux sections sont divisées en chapitres selon la nature de l'opération.

Ces chapitres sont regroupés en opérations réelles et en opérations d'ordre. Les opérations d'ordre sont des écritures comptables qui n'entraînent pas de flux financiers contrairement aux opérations réelles (exemple dotations aux amortissements).

1/ Service assainissement collectif

Compte Financier Unique 2025

Le CFU retrace l'ensemble des dépenses et recettes réalisées sur l'année 2025. Par cet acte, le Président présente un bilan de l'année écoulée.

Il permet de déterminer les résultats à reporter sur le budget suivant.

Le CFU 2025 a été voté le 11 Mai 2026 par le Comité syndical.

La surtaxe, principale recette du budget assainissement collectif, était fixée pour l'année 2025 à 0.73 € H.T./m³ (pour la 13^{ème} année consécutive) sur l'Ex SIAEP NSP et à 3.75 € sur l'Ex Smerb

Les dépenses de la section de fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Chapitres	Libellé	Budget 2025	Réalisé 2025
011	Charges à caractère général <i>Frais de fonctionnement courants du service (Entretien du réseau d'eau pluviale, achats divers, télécommunications, affranchissement, assurances, loyer, entretien, maintenance, locations, redevances pour passage des canalisations, honoraires)</i>	626 623.00	368 370.77
012	Charges de personnel	211 390.00	156 569.18
65	Autres charges de gestion courante <i>Elus, contrats informatique</i>	54 300.00	53 944.89
66	Charges financières	7 127.00	7 079.33
67	Charges exceptionnelles	142 971.56	0.00
022	Dépenses Imprévues	61 814.20	
Total dépenses réelles		1 104 225.76	585 964.17
023	Virement à la section d'investissement	3 191 129.00	
042	Opération d'ordre de transferts entre sections <i>Amortissement des immobilisations</i>	434 427.48	0.00
Total dépenses d'ordre		3 625 556.48	0.00
TOTAL DEPENSES		4 729 782.24	585 964.17

Les recettes de la section fonctionnement

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
	<i>Remboursement de charges de personnel</i>		
70	Produits des services <i>Surtaxe 627 684 € et participation des communes à l'entretien du réseau d'eau pluviale 101142 €</i>	1 035 395.08	728 826.55
74	Subventions d'exploitation	0.00	0.00
75	Autres produits gestion courante	766.04	134.17
77	Produits exceptionnels <i>Remboursement d'assurance suite aux inondations 2016</i>	2 000.00	5 783.44
Total recettes réelles		1 038 161.12	734 744.16
042	Opération d'ordre de transferts entre sections <i>Amortissement des subventions d'équipement</i>	167 738.48	0.00
Total recettes d'ordre		167 738.48	0.00
002	Excédent de fonctionnement reporté	3 523 882.64	
TOTAL RECETTES		4 729 782.24	734 744.16

Les dépenses de la section d'investissement

DEPENSES d'INVESTISSEMENT				
Chap.	Libellé	Budget 2025	Réalisé 2025	Restes à réaliser
20	Immobilisations incorporelles Licences BL 4370 € + rdse analyses + diagnostic 32 400 €	214 806.25	36 777.25	0.00
21	Immobilisations corporelles dont réalisé : 2 PC portables 3450 € + Ventilation/Dégrilleur Pr Gym 4800 € + Duster 14 200 €	543 808.21	22 415.65	0.00
23	Immobilisations en cours dont réalisé : - SDA ASST Ex SIAEP NSP + POLIGNY : 225 767 €	3 826 105.00	225 767.28	0.00
16	Emprunts & dettes assimilées Remboursement des avances de l'Agence de l'Eau + CRCA + CDC	61 769.00	60 517.53	
020	Dépenses imprévues	234 330.50		
45	compte de tiers Ex Smerb - DECI	28 414.56	26 768.80	
Total dépenses réelles		4 909 233.52	372 246.51	0.00
040	Opération d'ordre de transferts entre sections Amortissement des subventions d'équipement	167 738.48	0.00	
001	Solde d'exécution négatif N -1			
TOTAL DEPENSES		5 076 972.00	372 246.51	0.00

Les recettes de la section d'investissement

RECETTES d'INVESTISSEMENT				
Chap.	Libellé	Budget 2025	Réalisé 2025	Restes à réaliser
10	Autres réserves (1068) Pour couvrir le déficit d'investissement au 31/12/20xx	0.00	0.00	
13	Subventions d'investissement - RSDE STEU NT 2022 16 552 €	920 449.00	16 552.00	0.00
45	compte de tiers - Remb DETR DECI ex SMERB	28 414.56	91 848.00	
23	Immobilisations en cours (remboursement d'avances)			
Total recettes réelles		948 863.56	108 400.00	0.00
021	Virement de la section de fonctionnement	3 191 129.00		
040	Opération d'ordre de transferts entre sections Amortissement des immobilisations	434 427.48	0.00	
Total recettes d'ordre		3 625 556.48	0.00	0.00
001	Solde d'exécution positif N -1	502 551.96		
TOTAL RECETTES		5 076 972.00	108 400.00	0.00

Les restes à réaliser sont les dépenses ayant fait l'objet d'un commencement d'exécution (commande, etc...) et non payées, et les recettes notifiées et non encaissées. Ils permettent notamment d'ouvrir les crédits sur l'exercice 2025 afin de régler les factures avant le vote du budget.

Résultat 2025

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	Total
Dépenses 2025	585 964.17	372 246.51	958 210.68
Recettes 2025	734 744.16	108 400.00	843 144.16
Résultat de l'exercice 2025	148 779.99	- 263 846.51	- 115 066.52
Résultat cumulé reporté	3 523 882.64	1 045 361.29	4 569 243.93
Résultat de clôture 2025	3 672 662.63	781 514.78	4 454 177.41
Reste à réaliser - Dépenses		281 100.00	
Reste à réaliser - Recettes		414 596.00	
Solde des R.A.R.		133 496.00	
Résultat de clôture après R.A.R.	3 672 662.63	915 010.78	
RESULTAT CUMULE 2024	4 587 673.41		

Le résultat de clôture de l'exercice 2025 est reporté au budget primitif 2026 ainsi :

- **3 672 662.63 €** au compte 002 « Excédent d'exploitation reporté N-1 » de la section de fonctionnement
- **781 514.78 €** au compte 001 « Solde d'exécution positif N-1 » de la section d'investissement

Les restes à réaliser sont automatiquement repris dans le budget 2026.

Etat de la dette

Au 31 décembre 2025, le capital restant dû est de 637 101 € (base connue incluant les 270 K€ de la commune de Villiers sous Grez) L'annuité 2025 s'est élevée à 67 597 €.

Le SMEAPN,

